

Etrechy le 25 juin 2023.

Questions pour le Conseil communautaire du 28/06/2023.

1. Les maisons France services.

Il y a un peu plus d'un an, nous votions la création d'un poste d'agent d'accueil France services sur le périmètre strépiniaçois, multipliant par deux les points d'accueil sur le territoire intercommunal (celui de Lardy n'a pas encore vu le jour). Quel constat pouvons-nous faire sur leur fréquentation, les services proposés, les demandes des habitants, la communication qui en est faite ?

2. Le bassin nautique.

Fortement menacé parce que trop cher pour notre Communauté (15 M€) et maintes et maintes fois repoussé, il ne verra certainement pas le jour ces prochaines années. Qu'envisage notre Communauté pour permettre aux scolaires dont la pratique de la natation est au programme, de pouvoir profiter des bassins alentours ?

3. Les gens du voyage.

En février 2019, le Préfet répondait à un de vos courriers s'agissant de l'installation d'une aire des gens du voyage sur la Commune d'Etrechy. Il indiquait, entre-autres, qu'il n'y avait pas obligation d'installer une nouvelle aire, celle de Lardy semblant suffisante. Toutefois, cette indication porte sur la période de 2019 à 2024. Que se passera-t-il l'an prochain ? Qu'envisageons-nous pour une meilleure cohabitation avec nos voisins/compatriotes nomades ?

Fanny Mezaguer pour EES./.